

20251204 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/68521/grece--ouverture-a-lesbos-du-proces-de-24-travailleurs-humanitaires-juges-pour-trafic-de-migrants>

Actualités



La réfugiée syrienne Sara Mardini lors de son arrivée au tribunal de Mytilène, à Lesbos, le 4 décembre 2025.
Crédit : Reuters

Grèce : ouverture à Lesbos du procès de 24 travailleurs humanitaires jugés pour trafic de migrants

Par [La rédaction](#)

Vingt-quatre travailleurs humanitaires comparaissent devant la justice depuis ce jeudi sur l'île grecque de Lesbos pour des accusations de trafic de migrants après avoir patrouillé en mer et aidé des naufragés entre 2016 et 2018. Parmi eux, la célèbre réfugiée syrienne Sara Mardini, sœur de la nageuse olympique Yusra. Les ONG estiment que ce procès est une illustration de la criminalisation de la solidarité en Grèce. "Le sauvetage de vies en mer est assimilé à tort à du trafic de migrants", déplore Human Rights Watch.

Jeudi 4 décembre s'est ouvert au tribunal de Mytilène, à Lesbos, le procès de 24 travailleurs humanitaires accusés d'appartenance à une organisation criminelle, blanchiment d'argent et trafic illicite de migrants. Ils encourtent jusqu'à 20 ans de prison. Les accusés, membres de l'ONG de recherche et de sauvetage Emergency response center international (Erci) se défendent : ils ne sont pas passeurs, ils ont porté assistance à des migrants qui arrivaient sur cette île de la mer Égée entre 2016 et 2018.

Leurs missions consistaient en des patrouilles le long des côtes, jumelles à la main, à la recherche de bateaux en détresse, mais aussi en des interventions au large lorsque la situation le nécessitait et, la majeure partie du temps, en des gestes simples et "des sourires" adressés aux migrants fraîchement débarqués, expliquent les militants.

Parmi les accusés, figure Sara Mardini : cette célèbre réfugiée syrienne qui vit à Berlin s'est fait connaître en 2015 pour ses exploits en mer Égée, lorsqu'elle a, avec sa nageuse olympique de sœur Yusra, aidé à amener le bateau de migrants sur lequel elle se trouvait jusqu'à Lesbos, en nageant à côté, sauvant ainsi les passagers. Celle dont le parcours a inspiré le film "Les Nageuses" était revenue en 2016 sur l'île, cette fois-ci non plus en tant que migrante, mais comme sauveteuse bénévole au sein de l'Erci.

L'autre figure de proue des accusés est Sean Binder, un ressortissant allemand qui a commencé à faire du bénévolat pour Erci en 2017.

Tous deux ont été arrêtés en 2018 et ont passé plus de 100 jours en détention provisoire avant d'être libérés dans l'attente de leur procès.

"Après des années de retards injustifiés, nous espérons que le procès pour crimes graves va enfin commencer", a déclaré Zacharias Kesses, l'avocat représentant six des accusés, dont Sara Mardini, cité par le média britannique [The Guardian](#). "Au cœur de cette affaire se trouve une tentative des autorités de criminaliser l'aide humanitaire afin que toutes ces organisations quittent Lesbos."

"Criminalisation de la solidarité"

Ce procès, largement médiatisé, est scruté par les défenseurs des droits. Nombreux sont ceux à dénoncer une farce ou encore une justice "grotesque", selon les termes d'Amnesty International, dont l'intention serait de dissuader d'autres organisations humanitaires d'aider les migrants et ainsi décourager ces derniers de venir dans le pays. "Cette affaire illustre de façon frappante une tendance inquiétante en Europe : la criminalisation de la solidarité envers les personnes en déplacement.", a estimé mercredi 3 décembre dans un [communiqué](#) Human Rights Watch (HRW).

"Le parquet les harcèle depuis sept ans pour avoir sauvé des vies en mer, tandis que le Parlement européen a [qualifié](#) cette affaire de 'plus grand cas de criminalisation de la solidarité en Europe'", a rappelé l'ONG. "Le sauvetage de vies en mer est assimilé à tort à du trafic de migrants, ce qui fait de l'organisation de recherche et de sauvetage une organisation criminelle et, par conséquent, sa collecte de fonds légitime est considérée comme du blanchiment d'argent", précise encore HRW.

A lire aussi

[En Grèce, le procès "grotesque" de ceux qui aident les migrants \(2/3\)](#)

Parmi ces 24 humanitaires, 16 avaient déjà été poursuivis pour espionnage et complicité avec une organisation criminelle. Début 2024, [ils ont tous été acquittés par un tribunal grec](#). Les juges ont suivi les réquisitions du procureur qui réclamait la relaxe.

La cour d'appel de Mytilène a estimé qu'aucun fait relevé dans les témoignages compilés par les autorités ne prouvait les accusations portées à l'encontre des accusés. "Le procureur a clairement déclaré qu'il n'y avait aucune preuve qu'un des accusés ait commis quelque chose d'illégal", avait à l'époque déclaré à l'agence de presse AP Haris Petsikos, l'un des avocats de la défense.

Durcissement de la politique migratoire

En 2015, au plus fort du pic migratoire en Europe, Lesbos, située à proximité des côtes turques, s'est trouvée en première ligne dans l'accueil des exilés. Cette année-là, plus de 850 000 personnes, pour la plupart fuyant la guerre en Syrie, sont arrivées en Grèce, dont plus de la moitié à Lesbos, selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR).

A lire aussi

[Pic migratoire de 2015, dix ans après \(5/5\) : retour à Lesbos, symbole de la solidarité envers les exilés, devenue une "île-prison"](#)

L'année suivante, l'Union européenne (UE) a signé un accord avec la Turquie pour tarir les flux de migrants et la Grèce a, ces 10 dernières années, durci considérablement sa politique migratoire.

En septembre 2025, le [gouvernement a voté une loi criminalisant les migrants](#). Le séjour irrégulier n'est plus une irrégularité administrative mais un délit pénal. Les étrangers restés sur le territoire grec après le rejet de leur demande d'asile risquent désormais une peine de deux à cinq ans, et une amende de 10 000 euros.

La loi supprime également la possibilité d'obtenir un titre de séjour après sept ans de présence sur le territoire grec et porte la durée maximale de rétention de 18 à 24 mois.

Le gouvernement s'intéresse aussi de plus près aux réfugiés statutaires. Selon une nouvelle circulaire grecque, [les autorités pourront engager une procédure visant à suspendre](#) ou à révoquer ce statut de réfugié à toute personne qui voyage dans son pays d'origine.